

Taux directeurs de la BCE à nouveau inchangés : un frein partiel à la hausse des taux de crédit

Alors que l'inflation a bondi à 3 % en zone euro en avril 2026, contre 1,9 % en février, principalement sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie liée au conflit au Moyen-Orient, la Banque Centrale Européenne a choisi de maintenir ses taux directeurs inchangés lors de sa réunion de ce jeudi 30 avril.

Le taux de dépôt reste ainsi fixé à 2,00 %, le taux de refinancement à 2,15 % et le taux de prêt marginal à 2,40 %. Une décision qui devrait contribuer à limiter la poursuite de la hausse des taux de crédit immobilier observée depuis le début de l'année.

Car si les taux restent accessibles, entre 3,00 % et 3,50 % selon la durée et le profil des emprunteurs, la pression à la hausse se confirme. L'OAT 10 ans s'est maintenue entre 3,68 % et 3,78 % tout au long du mois d'avril, pesant sur les conditions de refinancement des banques. Dans ce contexte, la décision de la BCE constitue un signal important adressé aux établissements bancaires pour qu'ils contiennent leurs propres ajustements de taux. Pour autant, la tendance haussière devrait se poursuivre en mai, les banques intégrant progressivement la hausse de leurs coûts de refinancement.

« Dans un environnement économique mondial fragilisé par le choc énergétique, la BCE fait le choix de la stabilité. C'est un message d'équilibre qui laisse espérer que la hausse des taux de crédit immobilier en cours restera maîtrisée », souligne Julien Langlade, Président de CAFPI.

Le marché demeure animé, porté notamment par les primo-accédants qui continuent de concrétiser leurs projets malgré un contexte de taux en légère progression. Une dynamique à surveiller toutefois, dans la mesure où certains dossiers pourraient se heurter aux contraintes du taux d'usure si la tendance haussière venait à se prolonger.

CAFPI en bref :

Leader du marché des courtiers en crédits, CAFPI est présent dans toute la France, via ses 200 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2025, CAFPI a finalisé 30 000 dossiers auprès de 100 banques et assureurs partenaires, à des conditions particulièrement avantageuses. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 35 % des crédits en France se font via un courtier. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

Contact Presse

Galivel & Associés
Carol Galivel / Julien Michon
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com

CAFPI
Caroline Arnould – Directrice générale
c.arnould@cafpi.fr
111 Avenue de France – 75013 Paris